

PROGRAMME REGIONAL D'AIDE A LA MOBILITE ETUDIANTE

- PRAME BTS -

Partez effectuer un stage à l'étranger avec une bourse régionale.

Le Programme Régional d'Aide à la Mobilité des Etudiants BTS, PRAME BTS, s'adresse aux étudiants, inscrits dans un lycée public ou privé de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur préparant des BTS, qui partent effectuer un stage au sein d'une entreprise à l'étranger.

■ BOURSES DE STAGE.

Bénéficiaires :

→ Etudiants préparant un BTS dans un lycée public ou privé régional, ayant passé une convention avec la Région.

Filières éligibles :

→ Celles pour lesquelles un stage à l'étranger est obligatoire (Assistant secrétaire trilingue, commerce international) et les filières hôtellerie-restauration, vente et production touristique, transport...

Sélection des bénéficiaires:

→ Sur dossier de candidature (retrait et dépôt au service des stages du lycée d'inscription), soumis à un comité de sélection (choix des bénéficiaires en fonction de critères académiques et sociaux).

Pays éligibles:

→ Union Européenne, pays de l'AELE, Europe centrale et orientale, nouveaux Etats indépendants de l'ex-URSS, Etats-Unis, Canada, rives sud et est du Bassin méditerranéen, Chine, pays d'Amérique Latine.

Durée de la prise en charge :

→ 4 à 10 semaines.

Montant alloué au bénéficiaire:

→ 100 € nets par semaine.

Informations :

-Service des stages du lycée d'inscription

-Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Service Vie Etudiante et Mobilité Internationale : 04-91-57-54-44

Le cumul de bourses de mobilité est interdit.

Ce programme est financé à 100 % par la Région

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur